

Les ministères féminins

Questions:

- a) Une femme peut-elle enseigner dans l'Église locale ?
- b) Une femme peut-elle servir le Seigneur en tant que diaconesse ?
- c) Une femme peut-elle servir la Cène dans l'Église locale ?



Réponses:

a) Une femme peut-elle enseigner dans l'Église locale ?

Reprenons ensemble les textes bibliques:

1 Corinthiens 14.33-35 nous dit: «car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix. Comme dans toutes les Eglises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler; mais qu'elles soient soumises, selon que le dit aussi la loi. Si elles veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris à la maison; car il est malséant à une femme de parler dans l'Eglise.»

Donc, comme vous le remarquez, dans sa lettre aux Corinthiens, l'apôtre Paul ne dit pas que les femmes ne peuvent pas enseigner, mais plus radicalement encore, qu'elles ne pourraient même pas s'exprimer oralement !

C'est en **1 Timothée 2:12** que Paul reprend la notion «enseigner»: «Je ne permets pas à une femme d'enseigner en prenant autorité sur l'homme. Qu'elle garde plutôt une attitude paisible.» (trad. Semeur). Une version plus ancienne, celle d'Ostervald, traduisait ainsi «Car je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur son mari; mais elle doit demeurer dans le silence.»

La différence entre les 2 traductions vous indique combien ce passage pose de problèmes... Si vous prenez ce texte de l'apôtre au pied de la lettre:

- aucune femme ne pourra enseigner dans l'Église,
- toutes les femmes devront être muettes dans l'assemblée.

La traduction du Semeur est plus favorable aux femmes: elles pourront enseigner tant qu'elles ne prennent pas autorité sur un frère, elles devront conserver une

attitude digne.

La Parole de Dieu est globalement et spécifiquement valable pour tous les êtres humains à chacune des ères de l'humanité, mais Elle sera comprise, réfléchie à nouveau, appliquée et vécue selon la volonté de Dieu pour l'instant présent et le contexte donné. **La Parole de Dieu nous dépasse entièrement et ne saurait consister en recettes toutes faites à appliquer aveuglément.** Une application mécanique de la Parole au mot à mot ne saurait se défendre en aucune circonstance, elle serait ainsi dépréciée et même ridiculisée !

Ainsi, la variante rigoriste consistant à l'application simpliste de ce texte n'a pratiquement jamais été appliquée dans toute l'histoire de l'Église. C'est pourquoi vous trouvez aujourd'hui dans l'Église du Seigneur une grande variété de compréhension et d'applications de ce texte ! Et si une manière de faire était meilleure qu'une autre, Dieu aurait sans problème pu «faire le ménage» dans Son Église: ce que nous remarquons, c'est que l'application différenciée de ce verset n'empêche pas la bénédiction, Son Église grandit sans cesse !!

C'est lorsque la contestation s'élève en rapport avec ces diverses interprétations que la division s'impose et que l'ennemi des âmes se réjouit: alors l'Église souffre... et parfois les chrétiens se séparent, accomplissant les mauvais desseins du diable !

b) Une femme peut-elle servir le Seigneur en tant que diaconesse ?

Romains 16.1-2, sous la plume de l'apôtre Paul, nous indique «Je vous recommande Phœbé, notre sœur, qui est diaconesse de l'Église de Cenchrées, afin que vous la receviez dans le Seigneur d'une manière digne des saints. Mettez-vous à sa disposition pour toute affaire où elle aurait besoin de vous, car elle est venue en aide à beaucoup, et aussi à moi-même». **En cela nous voyons que la Parole de Dieu n'exclut pas les femmes du service diaconal.** C'est toute l'Église du Seigneur qui a bénéficié du ministère de milliers et milliers de diaconesses tout au long des siècles de notre ère ! Que Dieu en soit loué.

c) Une femme peut-elle servir la Cène dans l'Église locale ?

Voici une réponse claire: - **la Bible ne répond pas précisément à cette question !**

Vous savez certainement fort bien que la question des ministères féminins dans l'Église est très actuelle dans l'Église de Christ des pays les plus riches (particulièrement en Amérique du Nord et en Europe). Il est fort débattu de la possibilité, ou non, pour une femme de prêcher et/ou d'accéder à la fonction d'Ancien ou de Pasteur. Les réponses actuelles ne sont pas concordantes, il est possible de trouver aujourd'hui des Églises qui laissent une place très ouverte aux femmes dans toutes les fonctions, tous les services de l'assemblée, et d'autres

Églises ou les femmes n'ont quasi aucun accès au service du culte ou dans l'Église dans aucun domaine.

Je ne vais donc pas me risquer à vous transmettre une réponse dogmatique à votre question ! Uniquement vous permettre une réflexion personnelle qui pourra vous indiquer quelques pistes en rapport plus ou moins rapproché avec votre question.

- a) Vous saurez me dire sans hésiter qui est le Chef actuel de l'Église ? cf Hébreux 3.6, Éphésiens 4.5 et 5.23, Colossiens 1.18 et 2.18-19.
- b) Vous serez aussi d'accord avec moi que les paroles et les actes de Jésus ont une autorité intemporelle ? Ce qu'IL a fait, dit, est empreint de Son autorité et nous servira toujours de modèle !
- c) Lorsque Jésus vivait Son ministère terrestre, quelles étaient les fonctions qu'IL a laissées aux femmes ? Avaient-elles une place importante autour de Lui ?

Deux textes nous indiquent clairement réponse à cette question: Marc 15.40-41 nous présentent à Ses côtés dans le ministère non pas une ou quelques femmes, mais de nombreuses dames qui l'ont accompagné et assisté dans Son ministère durant les 3 années, et jusqu'à la Croix ! Luc 8.1-3 nous présente quelques femmes qui avaient été guéries par le Seigneur et beaucoup d'autres qui Le servaient !

Le service de la Cène n'est-il pas le service du Seigneur, accompli sur Son ordre et pour Lui ? La moitié de l'humanité serait-elle disqualifiée pour ce service alors qu'elle avait le droit de LE servir lorsqu'IL était en Son ministère terrestre, passant de ville en ville pour annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume ?

Il est saisissant de comprendre combien le Seigneur laisse une grande liberté d'action à Ses enfants dans le cadre de Son Église. Songez aux manières de faire de l'Armée du Salut: dès la création de ce mouvement, les femmes y ont eu les mêmes opportunités de service que les hommes. Et depuis plus de 150 ans Dieu bénit le ministère de l'Armée du Salut dans l'annonce de l'Évangile et le soutien aux plus démunis de notre monde en de multiples endroits si différents. Et, en contraste, IL bénit aussi le travail spirituel d'associations d'églises très fermées au ministères féminins, telles certaines assemblées issues de l'enseignement de J-Nelson Darby.

Pour conclure, je vous propose la lecture et la méditation d'un autre texte de l'apôtre Paul, celui de **Romains 14.1-13**: pratiquer cet enseignement extrêmement important permettra à tout chrétien, à tout ancien, à tout pasteur ou responsable d'associations d'Églises de demeurer dans le juste équilibre dogmatique permettant la croissance de l'Église en diverses situations de compréhension théologique.

L'essentiel demeure, dans notre marche chrétienne, dans le fait que nous sommes responsables de ne pas laisser l'ennemi des âmes s'introduire dans les Églises locales et y amener son ferment de destruction, son poison de division, ses pensées de rébellion, ...etc, conduisant les frères et soeurs à la confrontation et à la séparation.

Et laissons encore Paul nous exhorter: «la Loi se trouve accomplie tout entière par

l'obéissance à cette seule parole: Aime ton prochain comme toi-même. Mais si vous vous blessez les uns les autres et si vous vous entre-déchirez, prenez garde ! vous vous détruirez mutuellement. Je vous dis donc ceci: laissez le Saint-Esprit diriger votre vie, et vous n'obéirez pas aux désirs qui animent l'homme livré à lui-même.»

Galates 5.14-16.

Pierre-Alain Etienne